

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 8 juillet 2024

Vœu Présenté par les groupes Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen.ne.s,
Socialiste, Écologistes et Citoyens et M. Daniel Guérin, Conseiller départemental

Vœu pour le maintien de la présence postale en Val-de-Marne.

Vu la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et à France Télécom.

Vu le contrat de présence postale territoriale 2023-2025, et en particulier ses dispositions tendant à garantir l'accessibilité du service public postal à tous les usagers, en associant les maires et élus locaux aux décisions concernant la présence postale.

Considérant les récentes annonces du Groupe La Poste en Val-de-Marne, qui souhaite :

- réduire de 29 % les horaires d'ouverture du bureau de Bry-sur-Marne ;
- supprimer les tranches horaires de 12 h 30 à 14 h en semaine au bureau d'Alfortville Saint-Pierre ;
- supprimer les tranches horaires de 12 h à 14 h et de 18 h à 18 h 30 en semaine au bureau d'Arcueil ;
- et procéder à des suppressions d'emplois dans les bureaux de Champigny République et Champigny Cœuille.

Considérant les fermetures déjà intervenues de points de contacts et les réductions d'horaires de plusieurs autres bureaux de poste dans le Val-de-Marne.

Considérant l'augmentation de la taille des quartiers de distribution du courrier, la disparition des facteurs dédiés à un secteur et la sécabilité des tournées qui dégradent fortement le service de distribution du courrier.

Considérant les missions essentielles de service public auxquelles concourt La Poste, dont le service universel postal mais aussi l'accessibilité bancaire, la contribution à l'aménagement du territoire, qui seraient mises en danger par de telles décisions.

Considérant la suppression de 60 000 emplois à La Poste depuis dix ans soit 28 % des effectifs, et son impact désastreux sur la qualité de service, les conditions de travail du personnel et le dynamisme économique de notre territoire.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne

Rappelle au Groupe La Poste la nécessité d'assurer pleinement ses missions de service public, et donc de garantir l'accessibilité des bureaux de poste à l'ensemble des usagers sur tout le territoire du Val-de-Marne.

Demande l'abandon des projets de réduction d'horaires et de suppressions d'emplois à Alfortville, Arcueil, Bry-sur-Marne et Champigny-sur-Marne comme dans l'ensemble des points de contact du département.

Appelle à une concertation réelle et approfondie des usagers, des personnels et de l'ensemble des élus locaux, avant toute future évolution de la présence postale dans notre département.
